

Seconde Générale et technologique

Site Web : claveille.org

Courriel : ce.0240026y@ac-bordeaux.fr

ADMISSION

Demandes à faire dans les collèges via la procédure AFELNET. La classe de seconde est l'année qui **conduit les élèves au cycle terminal** des lycées d'enseignement général et technologique et des lycées d'enseignement général et technologique agricole menant au baccalauréat général ou technologique. Elle est conçue pour **permettre aux élèves de consolider** leur maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture afin de réussir la transition du collège au lycée. Elle les prépare à **déterminer leur choix d'un parcours** au sein du cycle terminal jusqu'au baccalauréat général ou technologique dans **l'objectif d'une poursuite d'études supérieures réussie** et, au-delà, de leur insertion professionnelle.

HORAIRES

| Les enseignements | Les horaires élèves |
|--|--|
| Enseignements communs | |
| Français | 4h |
| Histoire-géographie | 3h |
| LVA et LVB (enveloppe globalisée) | 5h30 |
| Sciences économiques et sociales | 1h30 |
| Mathématiques | 4h |
| Physique - Chimie | 3h |
| Sciences de la vie et de la Terre | 1h30 |
| Education physique et sportive | 2h |
| Enseignement moral et civique | 18 h annuelles |
| Sciences numériques et technologie | 1 h 30 |
| Accompagnement personnalisé | Volume horaire déterminé selon les besoins des élèves et les modalités de l'accompagnement à l'orientation |
| Accompagnement au choix de l'orientation | |
| Enseignements optionnels | |
| 1 enseignement technologique au choix parmi | |
| SI-CIT: Sciences de l'Ingénieur Création Innovation Technologique | 1h30 |
| Math-EURO Enseignement optionnel contingenté | 1h30 |
| CCD: Création Culture et Design | 6h limitée à 35 places (par voie d'affectation) Nécessaire pour accéder à la 1 ST D2A |



DÉROULEMENT DE L'ANNÉE

- Septembre** ● **Test de positionnement** en Français et en mathématiques
- Novembre** ● **Première semaine de l'orientation :** les élèves commencent à réfléchir à leur projet d'avenir.
- Janvier** ● **Les élèves expriment leurs premières intentions.** Le lycée informe les familles de l'offre proposée dans l'établissement ou à proximité : enseignement de spécialité en voie générale et séries en voie technologique.
- Février** ● **Deuxième semaine de l'orientation.**
- 2^o Trimestre** ● **Conseil de classe.** Les familles formulent leurs vœux :
- voie générale ou technologique
- 4 à 5 enseignements de spécialité en voie générale
- 3^o Trimestre** ● **Conseil de classe .** Le chef d'établissement valide le passage en série technologique ou en voie générale. Dans ce dernier cas, les familles choisissent définitivement les 3 enseignements de spécialité.
- Fin juin** ● **Résultats des affectations.**



LIENS

